



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Saint-Maur-des-Fossés, le 5 octobre 2011

*Maire-Adjoint
Conseiller général*

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'écologie,
du développement durable,
des transports et du logement
Hôtel Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Le 3 octobre 2011, vous avez installé la commission sur l'avenir d'Orly. Dans ce cadre, vous avez confié la présidence de cette commission à André VIAU, Préfet, qui aura en charge pendant 1 an, de réfléchir et de proposer les axes stratégiques relatifs à la plateforme aéroportuaire d'Orly.

Dans la lettre de mission que vous adressez au Président de cette commission, vous indiquez que son rôle sera de décider de la place de l'aéroport de Paris-Orly dans le système aéroportuaire francilien à moyen et long terme dans un contexte de croissance attendu du trafic.


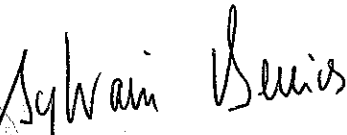
Permettez-moi Madame la Ministre d'attirer votre attention sur l'incompatibilité d'une mission visant à dessiner le rôle de l'aéroport d'Orly dans un contexte d'augmentation du trafic aérien avec les règles qui s'appliquent à l'aéroport d'Orly fixant notamment un plafond de mouvement limitant par définition l'activité de cet aéroport.

De plus et dès 1968, un couvre-feu nocturne a été décrété, en 1994, le nombre de mouvements annuel a été plafonné à 250 000. Enfin, les règles de respect des couloirs aériens, interdisant notamment le survol de la Boucle de la Marne et de Saint-Maur-des-Fossés ont été fixées. L'ensemble de ces dispositions ont été prises en vertu du caractère singulier de l'aéroport d'Orly situé dans une zone très urbanisée.

Sachant qu'il n'est pas envisageable que ce statut particulier de l'aéroport d'Orly puisse être remis en cause de quelque façon que ce soit, la mission que vous avez confiée à André VIAU doit intégrer l'hypothèse de la création d'un troisième aéroport francilien impliquant une délocalisation d'Orly afin d'absorber la hausse du trafic aérien.

Dans ce contexte, je demande donc que la réflexion de la commission, compte-tenu de la hausse du trafic attendue, envisage pleinement la création d'un troisième aéroport.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Sylvain BERRIOS
Conseiller Général du Val-de-Marne
Maire-Adjoint de Saint-Maur-des-Fossés